



Rapport d'activité 2020



Association pour l'Insertion Sociale
43 rue de Redon - 35000 Rennes



www.ais35.fr



02 99 67 39 14

Sommaire :

- **Présentation de l'A.I.S 35** P.3
- **L'équipe Parcours de la personne** P.4
- **Les hébergements de Rennes** P.5
- **Les hébergements de Vitré et le PAO** P.7
- **Les hébergements de Redon et le PAO** P.10
- **Le service Passrel de Redon et Vitré** P.12
- **Les Maisons Relais** P.14
- **Résidence Autonomie Surcourf à Rennes** P.15
- **Lits Halte Soins Santé – Rennes** P.16
- **Pôle Insertion par l'Activité Économique** P.17
- **Pôle Sociojudiciaire** P.20

Présentation de l'A.I.S 35

L'AIS 35 est une association loi 1901 qui s'adresse à toutes personnes en difficultés de logement ou d'insertion. Elle permet aux personnes de reprendre une activité de travail. Pour ce faire, l'AIS dispose d'ateliers d'insertion et peut répondre aux besoins des entreprises pour des travaux de métallerie, de menuiserie et de sous-traitance industrielle dans le cadre de ses activités d'insertion.

Depuis plus de 50 années, l'Association pour l'Insertion Sociale milite, oeuvre, pour réduire les inégalités sociales, permettre l'accès aux mêmes droits pour tous et développer le sens de la responsabilité de chacun.



L'AIS 35, c'est avant tout un projet associatif. A partir de ce projet, l'association propose les services suivants :

- Logements - Hébergements
- Insertion par l'Activité Economique (IAE)
- Socio-Judicaire
- Médico-Social

L'équipe Parcours de la personne

L'équipe Parcours, créée en juin 2019, a permis de renforcer l'interconnaissance entre les différents pôles de l'association et de réfléchir à optimiser le travail avec la personne accompagnée sur son parcours dans sa globalité.

Les membres de cette équipe :



6 professionnels salariés de l'AIS 35, en poste sur les différents pôles de l'association, se sont réunis mensuellement pour mutualiser leurs compétences, leur réseau partenarial, au bénéfice des personnes accompagnées.

Animée par un responsable du pôle I.A.E

EQUIPE PARCOURS
Hébergement - Logement
santé - emploi - justice

L'Equipe Parcours vous propose une messagerie pour faciliter la communication entre collègues sur des questions professionnelles concernant les accompagnements.

- « Mr ... va se retrouver sans logement, quelle démarche engager? »
- « Quels sont les partenaires de mon territoire pour un accompagnement psy. ? »
- « J'ai besoin d'un conseil pour trouver le bon interlocuteur »
- « Le dépôt de plainte comment ça marche? »
- « Je recherche un emploi en insertion pour un résident, comment faire? »

Adressez un mail à l'adresse ci-dessous.
Un collègue de l'équipe parcours vous adressera une réponse le plus rapidement possible.

equipe.parcours@ais35.fr

Mars 2020

Travail réalisé par l'équipe :



- Création d'une messagerie EQUIPE PARCOURS: equipe.parcours@ais35.fr
- Organisation d'une visite de chaque site de l'AIS ouverte à tous les salariés de l'AIS
- Rédaction de fiches pratiques à thème, de type « mode d'emploi »
- Création d'un répertoire de réseau partenarial pour les travailleurs sociaux AIS
- Partage de situations fictives et d'une réelle (anonyme) afin d'optimiser les solutions ou les pistes de travail sur les cas évoqués.

Les hébergements de Rennes

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ADSAO RENNES

71 places se décomposant ainsi :

- **55 places** d'hébergement en insertion (en collectif et en diffus)
- **13 places** d'hébergement d'urgence en collectif
- **2 places** "placement extérieur" en collectif
- **1 place** d'éviction du domicile.



LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE – CHRS :

71 personnes accompagnées en 2020
(en 2019 : 116 personnes)

Taux d'occupation : **84,6%**
(en 2019 : 93%)

Le CHRS peut accueillir **55** personnes.

Il est composé de :

- **43** chambres simples pour homme seul
- **3** chambres doubles pour couple
- **2** logements "tremplins" en ville à proximité du CHRS.
- Possibilité d'accès à **9** logements sociaux en Bail Glissant auprès de la DHS.
- Possibilité d'accès à des logements en résidences sociales (convention Amitiés sociales)

Le logement diffus

- **3** résidents ont accédé aux 2 appartements tremplins
- **9** personnes ont bénéficié du dispositif Bail Glissant
- **2** personnes ont accédé à une Résidence Sociale

LE CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE – CHU :

51 personnes accueillies en 2020
(en 2019 : **96** personnes)

Taux d'occupation : **96,4%**
(en 2019 : 122%)

Il est composé de :

- **3** chambres couples
- **2** chambres doubles (2 personnes en co-hébergement)
- **4** chambres individuelles

Suspension des rotations sur l'hébergement d'urgence en lien avec la crise sanitaire. La stabilisation des ménages accueillis amène une réflexion engagée avec le SIAO 115.

Les hébergements de Rennes

LE DISPOSITIF DE PLACEMENT EXTÉRIEUR

1 personne accueillie en 2020
(en 2019 : 3 personnes)

Le Centre d'Hébergement de Rennes est conventionné pour accueillir **2** personnes en placement extérieur.

Ce placement extérieur permet à la personne qui reste sous écrou de travailler un projet d'insertion sociale et professionnelle en "milieu ouvert".

La période de crise sanitaire et le défaut de place sur la structure collective n'ont pas permis d'honorer un accueil plus conséquent.



Taux d'occupation : **29%**

L'insertion professionnelle

Grâce à l'accompagnement des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active, un résident a pu accéder à des ressources stables via l'orientation vers un contrat d'insertion aux Ateliers d'Insertion du Pays Rennais

ÉVICTION DU DOMICILE

7 personnes accueillies en 2020

1 place s'est ouverte au début d'année 2020

Le dispositif d'Eviction du Domicile est un partenariat entre le SIAO115, l' AIS 35 et le parquet dans le cadre de violences conjugales et intrafamiliales.

Taux d'occupation : **49,5%**

Un partenariat interne à l' AIS 35

L'accompagnement social est effectué dans le cadre du contrôle judiciaire des travailleurs sociaux du Service d'Action Social auprès du Tribunal.

Les hébergements de Vitré et le PAO

LE CENTRE D'HEBERGEMENT DES TERTRES NOIRS

58 places se décomposant ainsi :

- **33 places** d'hébergement en insertion en collectif et en diffus
- **24 places** d'hébergement CHU (en collectif)
- **1 place** « placement extérieur » (en collectif)

LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE – CHRS :

48 personnes accueillies en 2020
(en 2019 : 53 personnes)

Le CHRS peut accueillir **33** personnes.
Il est composé de :

- **13** chambres situées au 2ème étage du bâtiment.
- **6** studios dans l'enceinte de l'établissement.
- **5** logements sur la ville de Vitré (3 studios, un T2 et un T3).

Taux d'occupation : **83,39%**
(en 2019 : 88,51%)

La durée d'hébergement également s'allonge **12,19 mois**.

Les sorties dites positives **65%** dont **50%** de personnes qui ont pu accéder au logement autonome.

LE CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE – CHU :

258 personnes accueillies en 2020
(en 2019 : 993 personnes)

Taux d'occupation : **97,87%**
(en 2019 : 98,78 %)

Le CHU peut accueillir **24 personnes**. 11 chambres sont dédiées à ce dispositif au 1er étage du bâtiment.

La situation sanitaire de 2020 a amené l'Etat, via la DDCSPP et le SIAO, à suspendre les rotations sur les hébergements d'urgence.



Les hébergements de Vitré et le PAO

LE DISPOSITIF DE PLACEMENT EXTERIEUR

1 personne accueillie en 2020
(en 2019 : 1 personne)

Le Centre d'Hébergement de Vitré est agréé pour accueillir une personne en placement extérieur et une chambre au 1er étage est réservée à cet accueil.

Le Placement Extérieur est un dispositif coordonné par le Service d'Action Sociale de l'AIS et les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.



LE PAO

426 passages de ménage, **soit 685** personnes en 2020
(en 2019 : **941** passages et **1 490** personnes)

Le Point d'Accueil et d'Orientation est une antenne détachée du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

- 42% de demande de mise à l'abri
- 16 demandes de mise à l'abri à l'hôtel formulées auprès du SIAO

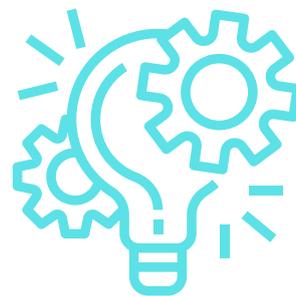
673 demandes en 2020
(en 2019 : **1 143** demandes)

L'activité du PAO de Vitré se concentre autour de trois axes :

- L'accueil, l'information et l'orientation des ménages qui se présentent à la PAO
- La coordination des **24** places d'hébergement d'urgence du CHU de Vitré
- Les entretiens d'évaluation des demandes CHRS et le suivi de la demande

Les hébergements de Vitré et le PAO

LES ÉVOLUTIONS ET PROJETS TRAVAILLÉS EN 2020



➔ Pour le PAO

- Poursuite des groupes de travail avec les partenaires du territoire et le SIAO sur l'élargissement des missions du PAO.

- Demande de couvertures : l'association les Tricoteuses Solidaires de Noyal sur Vilaine a fait un appel aux dons de couvertures en faveur de notre service.

- Projet accueil de jour : Recensement des besoins en lien avec le CCAS de Vitré.

- Communication : Mise en place d'un point téléphonique hebdomadaire avec le SIAO35.

- Demande de vêtements : le référent du PAO a rencontré l'animatrice du centre social afin d'envisager le travail en partenariat qui peut être mené concernant les demandes de vêtements.

- Dons de croquettes par Gamelles Pleines : plusieurs personnes en errance avec des chiens se sont présentées tout au long de l'année.

➔ Pour le CHRS

- Animations adaptées à la situation sanitaire
- Mobilisation des particuliers d'Ille-et-Vilaine afin que nos résidents puissent recevoir un cadeau de Noël dans le cadre des boîtes solidaires.

Poursuite des actions "santé" :

- Intervention du CSAPA dans la structure.
- Travail partenarial engagé avec les CAARUD et le service des urgences de Vitré.

Amélioration de la prise en charge des propriétaires de chiens

- Formalisation d'un protocole pour le chenil avec les résidents
- Travail engagé avec Gamelles Pleines et le SPA

- Finalisation du projet de service

Les hébergements de Redon et le PAO

14 places se décomposant ainsi :

- **11** places d'hébergement en insertion
- **1** place d'hébergement d'urgence pour les personnes victimes de violences
- **2** appartements en hébergement temporaire

LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE – CHRS :

19 personnes accueillies en 2020

(en 2019 : 19 personnes)

7 logements sont mis à disposition en 2020 :

- **6** logements rue Mermoz à Redon (4 studios, 1 T1Bis, 1 T3)
- **1** logement rue Victor Hugo à Redon (studio)

ACCUEIL D'URGENCE PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

6 personnes accueillies en 2020

(en 2019 : 8 personnes)

Le Centre d'Hébergement de Redon dispose d'**1** place d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences à Redon. L'hébergement se fait dans l'immeuble 3 rue de la Bogue à Redon.

Taux d'occupation : **51%**
(en 2019 : 47%)

Nous constatons cette année encore une petite augmentation même si ce logement n'est pas encore suffisamment utilisé.



Taux d'occupation : **82%**
(en 2019 : 82,1%)

D'où viennent les hébergés ?

Les usagers proviennent du :

- Pays de Redon : 2
- Pays de Rennes : 1
- Autre localités 35 : 2
- Morbihan : 1

Les hébergements de Redon et le PAO

L'ACCUEIL TEMPORAIRE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

3 personnes accueillies en 2020
(en 2019 : 5 personnes)

Le Centre d'Hébergement de Redon dispose de **2** appartements en hébergement temporaire. Les hébergements se font aussi dans l'immeuble qui abrite la Maison Relais Dominique Seigneur.

D'où viennent les hébergés ?

Pays de Redon : 3

Taux d'occupation **24%**
(en 2019 : 43%)

Nous notons une baisse du nombre de femmes intégrant le logement après l'urgence.

LE PAO

122 passages, soit 60 ménages en 2020
94 personnes distinctes dont certaines rencontrées plusieurs fois
(En 2019 : 207 passages soit 93 ménages)

Moyenne de 10,2 passages par mois en 2020
(17 en 2019)

45% des personnes reçues ont été orientées par les services sociaux du pays de Redon

Le Point d'Accueil et d'Orientation est une antenne détachée du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

51% des ménages ont mentionné être en détresse sociale et **12%** des personnes étaient victimes de violence.

Le service Passrel de Redon et Vitré

Le Service PASSREL accompagne des personnes en difficultés dans l'accès ou le maintien dans le logement.



Les dispositifs d'accompagnement sont :

- l'ASL
- La GLA
- Rencontre pour un Toit
- Le FAJ-Logement
- Mon Toit pour l'emploi
- Les hébergements temporaires.

Nos principes d'accompagnement : vérification de l'adhésion des personnes, évaluation de la situation « logement », contractualisation, visites régulières à domicile, accompagnement sur un temps défini pour permettre l'autonomie des personnes, prévention des expulsions.

- En 2020 : **206** ménages accompagnés (en 2019 : 230), représentant **243** adultes
- **101.5** mesures/mois en moyenne
- **213** personnes locataires ou sous-locataires/**30** personnes hébergées par l' AIS 35 ou par les communautés de communes



LE DISPOSITIF ASL

124 ménages représentant 138 adultes en 2020
(en 2019, 126 ménages)

Dont GLA : **8 ménages représentant 10 adultes.**
(en 2019, 13 ménages)

Moyenne : **71** mesures/mois
Durée moyenne : **12.25** mois

Déplacements sur **37** communes

Le dispositif ASL (Accompagnement Social dans le Logement) propose aux ménages un accompagnement renforcé et de proximité pour permettre un accès ou un maintien dans le logement.

Depuis le nouveau règlement FSL au 01/01/2019, la GLA n'est plus une mesure mais un outil possible au service d'un ASL déjà mis en place.

Le service Passrel de Redon et Vitré

RENCONTRE POUR UN TOIT - RP1T

60 ménages représentant 75 adultes en 2020
(en 2019, 82 ménages)

Le dispositif RP1T a pour objectif d'aller à la rencontre des locataires et de proposer un accompagnement par une association, pour permettre une reprise durable du paiement des loyers et prévenir les expulsions.

Moyenne : **21** mesures/mois
Durée moyenne : **5,8** mois

Déplacements sur **16 communes**
sur le territoire de Vitré.

LES DISPOSITIFS SPECIFIQUES AUX JEUNES : MON TOIT POUR L'EMPLOI (MTPE) ET FAJ LOGEMENT

17 ménages pour 17 adultes en 2020 :
4 FAJ et 13 MTPE
(en 2019, 16 ménages - 5 FAJ /
11 MTPE)

Les dispositifs FAJ et MTPE s'adressent aux jeunes suivis et orientés par la Mission Locale du Pays de Redon. L'objectif est d'accompagner les jeunes qui bénéficient d'un premier hébergement/logement sur les thématiques : social, budgétaire, savoir habiter...

Moyenne FAJ : **2** mesures/mois
sur 2 possibles
Moyenne MTPE : **5,25** mesures/mois
sur 6 possibles.

Durée moyenne FAJ et MTPE : **6** mois.

LES HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

**5 ménages accueillis en 2020 représentant 6 adultes et
7 enfants, soit 13 personnes**
(en 2019 : 6 ménages)

Moyenne : **2,2** mesures/mois
Durée moyenne : **4,5** mois

Le service Passrel accompagne les ménages hébergés dans des hébergements temporaires de la Communauté de Communes de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC).

Objectifs :

- Ouverture des droits,
- Accession rapide à un logement autonome,
- Accession à un dispositif d'accompagnement adaptée.

Les Maisons Relais

MAISON RELAIS A VITRE

21 logements - 20 adultes logés -
Taux d'occupation : 85,40%

MAISON RELAIS YVES MALEFANT A RENNES

17 logements (14 appartements dont 3 pour
couples) - 16 adultes logés -
Taux d'occupation : 70,85%

MAISON RELAIS DOMINIQUE SEIGNEUR A REDON

18 logements - 30 adultes logés -
Taux d'occupation : 77,73%

MAISON RELAIS MONTFORT/GUICHEN

9 adultes logés en MR et 9 en bail glissant
possibilité de 20 places en co-habitation
(phase transitoire) -
Taux d'occupation : 48,5% (% calculé sur 20
places)

Les Maisons Relais s'adressent à des personnes défavorisées, désocialisées, souffrant d'isolement social. Chaque résident est locataire de son logement et profite d'un espace commun. La finalité de cet établissement est de permettre à chacun d'acquérir le maximum d'autonomie.

59 logements

dont 58 logements Maison Relais + 1 logement en bail
glissant



16 demandes en 2020 (11 hommes,
5 femmes) pour 9 admissions
(en 2019 : 26 pour 15 admissions)

71 personnes en 2020 dont 65 personnes
adultes logées en MR et 6 en bail glissant

Taux d'occupation des Maisons Relais :

78% sans la Maison Relais de Montfort-Guichen (en 2019 : 87%)
67% avec la Maison Relais de Montfort-Guichen (en 2019 : 77%)

(On peut noter 5 logements immobilisés un temps important suite aux 5 décès).

Durée moyenne de résidence de + de 4 ans : 48 mois
(46,6 mois en 2019)

Résidence Autonomie Surcouf à Rennes

La Résidence Autonomie Surcouf est un "habitat "alternatif" qui permet aux personnes âgées de préserver au mieux leur autonomie, en leur apportant un soutien en fonction de leurs besoins. C'est un alternatif entre le domicile et la maison de retraite. Elle accueille des personnes âgées ayant connu des ruptures dans leur parcours de vie.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire sans précédent, liée à la Covid 19.



Absence de mouvement :

15 résidents au 1er janvier 2020, **15** résidents au 31 décembre 2020

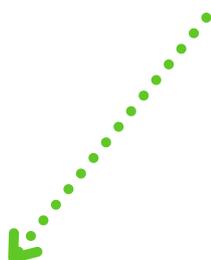
avec une baisse du nombre de demandes.

Moyenne d'âge sur la résidence : **64,2 ans**
(en 2019 : 63,8 ans)

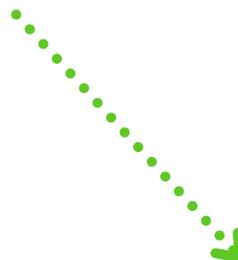
8 nouvelles demandes d'admission en 2020
(en 2019 : 22 demandes)

Durée moyenne de séjour :
49,5 mois soit approximativement
4 années (4,1)

Un public fragilisé : **67%** ont une reconnaissance de leur taux de handicap évalué supérieur ou égal à **80%**, **73%** sont sous mesure de protection



Favoriser le maintien à domicile : augmentation du nombre de suivis infirmiers, et d'interventions des aides à domicile.



Un lieu de vie pour rompre l'isolement social : animations collectives, remise en forme (BIS), moments festifs.

L'année 2021 sera marquée par l'ouverture de **14 places** sur le territoire de Vitré, en plus de celles déjà existantes sur Rennes.

Lits Halte Soins Santé – Rennes

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) ont pour mission d'apporter des soins, qui ne relèvent pas d'une hospitalisation, pour des personnes sans domicile fixe. Depuis février 2020, l' AIS 35 dispose de **3** places supplémentaires, pour une capacité totale de **8** places.

27 personnes accueillies en 2020
(22 en 2019)

Taux d'occupation : **95%**
(en 2019 : 94,8%)

49 demandes d'admissions en 2020
(52 demandes en 2019).

20 demandes ont reçu un avis favorable en 2020.

La diminution du nombre de demandes, est à mettre en lien avec une mise à l'abri des personnes en situation de précarité.

Cette année a été marquée par la crise sanitaire du COVID. Lors du 1er confinement, les entrées/sorties ont été stoppées.

Les sorties vers le dispositif d'urgence étaient plus complexes à mettre en œuvre du fait de la stabilisation des places en hébergement d'urgence, donnant lieu à des durées de séjours plus longues en LHSS.

L'évaluation interne des LHSS a eu lieu cette année. Elle a permis de mesurer la qualité du travail fournie par l'équipe.

L'enjeu de 2021 sera la remise à jour du projet de service LHSS.



Durée moyenne de séjour :
3,7 mois (111 jours)

70% de nos usagers sont sortis du dispositif, car ils arrivaient au terme de leurs soins.

En 2020, **6** personnes se sont vues contraintes de retourner dans le dispositif d'urgence via le 115.

Pôle Insertion par l'Activité Économique

Ce pôle regroupe :

- L'atelier chantier d'Insertion AIPR
- Les AAVA de Rennes
- Les AAVA de Vitré

LES ATELIERS D'INSERTION DU PAYS RENNAIS - AIPR



55 salariés accueillis en 2020
(en 2019 : 72 salariés)

Les AIPR sont agréés pour **27,10 ETP** en insertion soit une capacité d'accueil de **38** personnes. Les activités supports sont :

- Sous-traitance
- Menuiserie/Métallerie
- Restauration
- Cyclos

Caractéristiques des SEI

- **14** nationalités différentes
- **50%** d'hommes et **50%** de femmes
- **64%** ont entre 25 et 45 ans
- **62%** ont un niveau CAP/BEP ou moins.

Pour 2020, les 60% attendus en sorties dynamiques sont de nouveau atteints avec **61%** dont **11%** en emploi durable. Le nombre de sorties sans activité est plus élevé : **39%** contre **26%** en 2019.

La pandémie a ralenti les mouvements de salariés et a entraîné la fermeture totale des AIPR au 1er confinement.

Cela représente au total une durée non travaillée de **91** jours soit **25%** de l'année.
Le CA réel de 2020 est de **184 219€**, comparé au CA de 2019 de **261 793€**.

Perspectives :

- La réflexion sur la réorganisation des activités du chantier
- La réflexion sur le manque de surface rue de la Sauvaie
- La mise en application de la plateforme inclusion
- Le projet d'ouverture du garage solidaire à Betton
- Le projet d'ouverture d'un atelier de réemploi
- Le projet de création d'un atelier entretien des locaux

Pôle Insertion par l'Activité économique

LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE DE RENNES - AAVA

Les AAVA de Rennes s'adressent aux personnes qui ne sont pas ou plus en mesure d'effectuer un travail régulier en raison de difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans leur parcours de vie.

Les activités supports sont les suivantes :

- Sous-traitance
- Restauration
- Espaces verts
- Nettoyage des locaux

89 personnes ont fréquenté les AAVA en 2020
(en 2019 : 106 personnes)

Dont **46** ont été orientées par le SIAO.

En 2020, le chiffre d'affaires est de **39 574 €**
(en 2019 : **63 821€**).

Accueil des TIG (travaux intérêt général)



8 personnes ont été accueillies en TIG pour un total de **336h**, toutes orientées par le SPIP.



La crise sanitaire a également fortement impacté les activités économiques.

Caractéristiques

- **73%** sont des hommes seuls
- **92%** viennent du pays de Rennes
- **49%** ont entre 36 et 55 ans
- **78%** sont de nationalité française

Perspectives et évolutions :

- Une salle informatique verra le jour en 2021
- Poursuivre l'accueil de stagiaires et d'apprentis
- Créer des outils de communication et d'information

Pôle Insertion par l'Activité économique

LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE DE VITRE - AAVA

Les AAVA de Vitré sont associés au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "Les Tertres Noirs" et participent à l'accompagnement social. Les activités techniques constituent un support à l'action d'insertion :

- Atelier Bois
- Restauration
- Espaces verts et maraîchage
- Entretien des locaux
- Entretien et réparation de vélos

43 personnes ont fréquenté les AAVA en 2020
(en 2019 : 55 personnes)

72% d'entre elles sont hébergées par les dispositifs de l' AIS 35.

En 2020, le chiffre d'affaires est de **22 811€**
(en 2019 : **29 029€**)



Les AAVA ont été fermés pendant 3 semaines consécutives pour les personnes hébergées, 2 mois pour les personnes de l'extérieur.

Caractéristiques

- **67%** sont des hommes seuls
- **63%** ont entre 26 et 55 ans (moyenne d'âge de 45 ans)
- Les principaux orienteurs sont le SIAO, la PAO et les CCAS/CDAS

Perspectives et évolutions :

- Poursuivre le travail de reconnaissance des acquis de l'expérience
- Réflexion autour du développement de nouvelles activités
- Travaux de réfection de l'atelier bois
- Développement du partenariat

Pôle Sociojudiciaire

L' AIS 35 est habilitée par les Tribunaux Judiciaires de Rennes et Saint Malo pour exercer des mesures socio-judiciaires.

Elle est également conventionnée par le Ministère de la Justice pour écouter, informer, accompagner, orienter et soutenir les victimes d'infractions pénales de façon gratuite et confidentielle.



LES MESURES SOCIOJUDICIAIRES

➔ Les stages

L'orientation vers les stages de l' AIS 35 se fait dans le cadre de compositions pénales ou de l'exécution d'une peine. L'objectif des stages est d'apporter un espace collectif de réflexion, de responsabilisation et de soutien aux personnes ayant commis une infraction pénale en leur permettant de dépasser les logiques de minimisation et de banalisation et en facilitant leur orientation selon les besoins identifiés.

56 stages réalisés en 2020
(en 2019 : 47 stages)

Rennes

39 stages réalisés
248 personnes présentes

Saint-Malo

17 stages réalisés
80 personnes présentes

➔ Les mesures d'investigation

1101 enquêtes sociales rapides en 2020
(en 2019 : 1080 enquêtes)

L'enquête sociale rapide a pour objectif de vérifier la situation matérielle, familiale, sociale et professionnelle d'une personne mise en cause en vue d'aider les magistrats à rendre une réponse judiciaire adaptée.

54 enquêtes de personnalité en 2020
(en 2019 : 94 enquêtes)

L'enquête de personnalité est destinée à éclairer le magistrat en charge du dossier et la juridiction du jugement sur la personnalité et le parcours de vie des personnes "mises en examen".

Pôle Sociojudiciaire

➔ Le contrôle judiciaire socio-éducatif

**371 contrôles judiciaires en cours au
31/12/2020**
(en 2019 : 331 CJSE)

**334 nouvelles mesures de contrôle
judiciaire en 2020**
soit une augmentation d'activité de 32%.

Cette mesure associe un cadre judiciaire contraignant à un accompagnement social et éducatif. Permettant une alternative à la détention, elle fixe des interdictions et obligations auxquelles la personne doit se soumettre.

➔ Le dispositif d'évaluation et d'orientation concernant les Ivresses Publiques et Manifestes - IPM

76 entretiens ont été réalisés en 2020
(en 177 en 2019)

73% des infractions commises en centre
ville de Rennes

L' AIS 35 reçoit les personnes interpellées en ivresse manifeste sur la voie publique dans le cadre d'un dispositif efficient convenu avec le Parquet de Rennes. Convoquées lors d'un entretien destiné à faire le point sur leur situation, à relever d'éventuelles problématiques notamment sanitaires, sociales, juridiques, le dispositif permet de proposer ou imposer des orientations individualisées adaptées.

➔ La mesure de réparation pénale

Depuis décembre 2020, il est convenu que la DIRPJJ Grand Ouest confie à l' AIS 35, à titre expérimentale, la mise en œuvre de **150** mesures de réparation dans le cadre des alternatives aux poursuites prononcées par le Parquet des Mineurs de Rennes pour les jeunes de plus de 16 ans.

➔ Le placement extérieur et la place "éviction"

Placement extérieur :

3 places au sein de nos CHRS de Rennes et Vitré permettent d'accueillir des personnes pour lesquelles une mesure d'aménagement de peine en placement extérieur a été prononcée.

Eviction du domicile :

1 place dédiée au sein de notre CHRS de Rennes pour les auteurs de violences conjugales.

➔ La création du CPCA "EILAN"



Le Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) est porté par les associations co-fondatrices du groupement solidaire breton "Eilan" (AIS 35, Sauvegarde 56, Don Bosco et l'ADAJ).

Pôle Sociojudiciaire

Son objectif est de :

- Renforcer la prise en charge des auteurs en les intégrant dans un parcours de prise en charge global
- Engager l'auteur dans un processus de responsabilisation et de changement visant à réduire la récidive et mieux protéger les victimes.
- Mutualiser et articuler les besoins et réponses au niveau régional
- Etre centre de ressources

L'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES

L'accompagnement des victimes d'infractions pénales s'organise sous forme d'entretiens et permet aux professionnels formés de l'AIS 35 de les aider dans leurs démarches administratives, sociales ou judiciaires.

➔ Les permanences

**1 308 victimes ont été reçues en 2020
dont 1044 nouvelles victimes.**
(en 2019 : 1 330 victimes dont 1062
nouvelles)

Les lieux de permanences sont répartis sur tout le territoire départemental afin d'offrir une plus grande proximité et une facilité d'accès aux victimes.

➔ Les évaluations individualisées des victimes - EVVI et le Téléphone Grave Danger - TGD

40 entretiens EVVI en 2020
(en 2019 : 20 entretiens)

L'enquête "EVVI" permet d'évaluer les besoins des victimes identifiées comme vulnérables (viol, violences conjugales...)

18 entretiens d'évaluation et de suivi pour le TGD en 2020

Le Téléphone Grave Danger (TGD) est un dispositif de protection des victimes de violences conjugales ou de viol. Il s'agit d'un téléphone portable doté d'une touche dédiée qui permet d'alerter le service de téléassistance.

➔ Le bureau d'aide aux victimes de Saint Malo

369 victimes ont bénéficié d'une prise en charge en 2020
(en 2019 : 268 victimes)

Le bureau d'aide aux victimes a pour mission d'informer et d'accompagner les victimes au sein du Tribunal.

Pôle Sociojudiciaire

L'INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE

559 entretiens réalisés en 2020
(en 2019 : 532 entretiens)

L'Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie du Pays de Saint Malo (ISCG) a pour mission :

- D'accueillir et d'accompagner les personnes victimes ou auteurs orientés
- Repérer les situations nécessitant une vigilance ou un soutien particulier
- Informer et orienter les personnes vers le réseau partenarial
- Réaliser une intervention de proximité

PERSPECTIVES 2021

Organisation et vie du service

- Identification de nouveaux locaux.
- Réorganisation du service en vue d'une meilleure répartition des missions et des charges de travail.
- Augmentation de la capacité de prise en charge psychologique.
- Mobilisation de l'équipe « Parcours » créée au sein de l' AIS 35 pour favoriser les prises en charge pluridisciplinaires (logement, suivi social, médical, juridique...).
- Animation des réunions et participation aux groupes de travail avec les associations du Grand Ouest Citoyens et Justice.

Sur l'accompagnement socio-judiciaire

- Habilitation du service.
- Déploiement des stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes.
- Signature de la convention sur le Bracelet Anti-Rapprochement avec le TJ de Rennes.
- Lancement opérationnel du Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales.
- Mise en œuvre des mesures de réparation pénale et bilan avec la PJJ et le parquet.

En matière d'aide aux victimes d'infractions pénales

- Mise en œuvre des conventions sur le Bracelet Anti-Rapprochement avec les TJ de Saint-Malo et renforcement de la capacité du service à prendre en charge les dispositifs EVVI et TGD.
- Mise en œuvre du schéma départemental d'aide aux victimes.
- Validation de l'Agrément ministériel.

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°82 - OCTOBRE/NOVEMBRE 2021

EVALUATION INTERNE

EDITO

PRODIGES ET SERVICE

PROCESUS

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°99 - JUIN 2021

EDITO

AGIR ENSEMBLE

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°8 - DÉCEMBRE 2020

EDITO

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°1 - SEPTEMBRE 2020

EDITO

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°5 - MARS 2021

EDITO

MANAGE SOLIDAIRE

INTERVENIR & AGIR

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°4 - JANVIER 2021

EDITO

Mobilité des équipes

Appel à projet et Insertion 2020

Garages solidaires

PSA

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°7 - AVRIL 2021

MEILLEURS PROJETS 2020

ÉTENDRE À LA RÉGION DE LA MAYENNE

MARKET ACTIONS

Mobilité des équipes

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°5 - FÉVRIER 2021

COMMEMORATIONS

NOUVEAUTÉS

EDITO

NTM

NEWSLETTER DE L' AIS 35

N°6 - MAI 2021

EDITO : Vivre en pleine action !